

# PLAN DE PAYSAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE



## ENQUÊTE PHOTOGRAPHIQUE

LES PAYSAGES VUS PAR LES HABITANTS

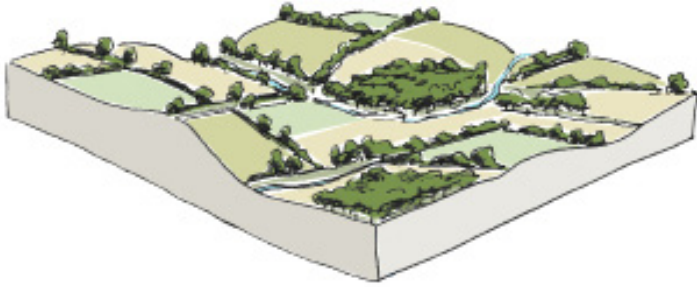




## LE PAYSAGE

Les **paysages** sont le résultat de dynamiques naturelles, de l'histoire, et de l'utilisation humaine de l'espace : évolution de l'agriculture, développement des déplacements, de l'habitat, du tourisme...

Le paysage fait l'originalité et la richesse d'un territoire, il est porteur de sens pour les populations.



## UN PLAN DE PAYSAGE



Un **plan de paysage** est une démarche de prise en compte du paysage dans l'aménagement du territoire (urbanisme, agriculture, infrastructures, énergies, mobilités...).

Il permettra de faire des **choix** et de définir des **actions** à mettre en oeuvre pour orienter l'évolution des paysages de l'intercommunalité.

► Un plan de paysage se construit en 3 étapes :

- 1 Un **diagnostic** pour comprendre le paysage actuel et ses enjeux.
- 2 La définition d'un projet pour les paysages : les **objectifs** paysagers.
- 3 Un programme **d'actions**, pour agir en faveur de la qualité des paysages.



Pour en savoir plus sur la démarche du plan de paysage, voir le dépliant associé à l'enquête

Parce que le paysage est une partie de territoire telle que perçue par chacun, la communauté de commune sollicite le **regard de ses habitants** sur les paysages de l'intercommunalité.



# À VOUS !

Vous êtes invités à prendre en photo les paysages de votre territoire, autour de 5 thématiques.

## LES ÉTAPES DE L'ENQUÊTE PHOTOGRAPHIQUE

**1** Munissez vous de votre appareil photo (argentique, numérique, jetable...) ou de votre smartphone. Pas besoin d'être expert en photographie, l'important est le lieu que vous prendrez en photo et ce que la prise de vue dira de votre perception du paysage. Le format de la prise de vue et la qualité sont totalement libres. Les photographies doivent être prises depuis les espaces publics et accessibles et non les espaces privés.

**2** Sortez prendre en photo les lieux qui vous permettent de répondre, si vous le pouvez, aux 5 questions suivantes :

▶ Si vous aviez un **paysage préféré** à montrer à quelqu'un qui ne connaît pas les paysages de la communauté de communes des Sources de l'Orne, où l'emmeneriez vous, quel paysage lui montreriez-vous ?

▶ Si vous deviez choisir un lieu dont le paysage a récemment **beaucoup changé** (en positif, négatif ou neutre), quel endroit montreriez-vous ?

▶ Avez vous en tête un paysage du territoire qui vous paraît **abimé, fragilisé, ou dégradé** ?

▶ Si vous pensez aux **paysages typiques** de la communauté de communes des Sources de l'Orne, quel point de vue vous paraît caractéristique de ces paysages ?

▶ Prenez maintenant une **photo librement**, sur le lieu dont vous avez envie de parler !

**3** Commentez vos photos en quelques lignes, afin d'expliquer très rapidement les raisons de vos choix de prise de vue, et leur localisation précise.

**4** Retournez le questionnaire photo en version papier **en mairie** ou en version numérique à l'adresse suivante : [tourisme@cc-sourcesdelorne.fr](mailto:tourisme@cc-sourcesdelorne.fr) de préférence avant le 31/10/2022.



## PHOTO 1 MON PAYSAGE PRÉFÉRÉ

Commentaire : .....  
.....

## PHOTO 2 UN PAYSAGE QUI A CHANGÉ

Commentaire : .....  
.....

## PHOTO 3

### UN PAYSAGE ABIMÉ

Commentaire : .....

.....

## PHOTO 4

### PAYSAGE TYPIQUE DU TERRITOIRE

Commentaire : .....

.....

# PHOTO 5

## THÈME LIBRE

Commentaire : .....

.....



### MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Vous êtes :

- Un élu
- Un étudiant
- Un professionnel de l'aménagement du territoire
- Un collégien / lycéen / écolier
- Un touriste
- Un habitant de la communauté de communes
- Un agriculteur

Dans quelle commune résidez-vous ? .....

Pour que vos clichés puissent être utilisables ils faut qu'ils soient libres de droit.  
Merci de compléter l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné(e) ..... autorise la communauté de communes des Sources de l'Orne à utiliser les photographies transmises dans le cadre de l'action de concertation «enquête-photographique». Elles pourront être représentées et reproduites pour tout usage (non-commercial) dans le cadre du plan de paysage.

Fait à  
Le





## POUR LA SUITE DU PLAN DE PAYSAGE...

### ► Vous souhaitez continuer à vous impliquer ?

Des **balades paysagères** et des **ateliers**, ainsi que des temps de restitution du travail du plan de paysage, seront organisés dans les mois à venir. Si la démarche vous intéresse, laissez-nous une adresse e-mail ou postale afin que nous puissions vous tenir informés des dates de ces évènements.



- Je souhaite être informé des étapes participatives habitantes du plan paysage, à l'adresse suivante : .....

**QUESTIONNAIRE À RETOURNER** : en mairie, ou par e-mail (avec photographies jointes) à [tourisme@cc-sourcesdelorne.fr](mailto:tourisme@cc-sourcesdelorne.fr) de préférence avant le 30/10/22.

## POURQUOI PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DU PROJET DE PLAN DE PAYSAGE ?



- Apporter ses connaissances, mais également apprendre à mieux connaître son territoire.
- Contribuer à l'amélioration de son cadre de vie quotidien.
- Co-construire des projets locaux, et devenir acteur de la transition écologique.



Pour en savoir plus sur la démarche du plan de paysage, voir le dépliant associé à l'enquête.